

2. DOCUMENT GRAPHIQUE

2. Centre de la commune au 1/2 000 ème

PIÈCE n° 2.	REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR
Approuvée par délibération du Conseil Municipal : 13.02.09	
Approuvée par Arrêté Préfectoral : 20.04.09	
INITIATIVE Aménagement et Développement Département du Doubs - 2009 Agences : 18, rue des Écoles - 25000 BESANCON Tél : 03 83 31 11 11 - Fax : 03 83 31 11 12 www.ville-nouveaux.com	0 m 20 m 40 m 100 m Plan cadastral actualisé le : 14.06.2007

Légende :

- Limite de secteur.
- Secteur où les constructions sont autorisées.
- Secteur où les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation, la réfection ou l'extension des constructions existantes ou des constructions nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et la mise en valeur des ressources naturelles.

